

Le télétravail doit-il survivre à la crise ?



À l'heure du retour en entreprise, le télétravail continuera-t-il à être utilisé ? Photo AFP

Avec un protocole sanitaire qui s'assouplit dans les entreprises, le retour "physique" au travail va redevenir la norme. Faut-il pour autant abandonner la pratique du télétravail ? Rein n'est moins sûr. Eclairage.

C'était un mode d'organisation du travail que patron et salariés ont dû apprivoiser durant le confinement. Aujourd'hui, avec l'assouplissement du protocole sanitaire dans les entreprises, le télétravail ne fait plus loi. Il doit simplement être "favorisé par les employeurs, sur demande des intéressés". L'occasion, donc, de dresser un premier bilan de ces longues semaines de travail à distance, en nous appuyant sur une vaste étude statistique menée sur 2 000 personnes tout au long du confinement.

Premier enseignement, la généralisation du télétravail dans l'entreprise est plébiscitée : "85 % des télétravailleurs veulent conserver la possibilité de faire du télétravail", expliquent Nadezhda Butakova et Sophie Cot Rascol, du cabinet de conseil en qualité de vie au travail Empreinte Humaine qui a réalisé cette enquête.

Toutefois, 53 % des salariés français souhaitent un encadrement du télétravail : "Il y a le désir d'un management connecté et piloté", précise Sophie Cot Rascol. Loin de l'idée de "forcer" l'employé à recourir à la pratique, il s'agira pour l'employeur et ses

salariés "de trouver un bon dosage entre une présence actée dans les locaux de l'entreprise et le télétravail lui-même". "Partout où le télétravail a été expérimenté, il faut que les gens puissent faire un retour sur ce qu'il s'est passé", complète Cécile Dhumes, psychologue du travail que nous avons sollicitée.

"Un ou deux jours par semaine seraient suffisants"

Ce besoin de concertation et d'échange sur la pratique est d'autant plus important que le télétravail a pu être synonyme d'isolement. Empreinte Humaine révèle que 39 % des télétravailleurs sondés se sont sentis isolés trois semaines seulement après le début du confinement. Pour les observateurs du monde du travail, difficile d'imaginer aujourd'hui un actif travailler depuis son domicile cinq jours par semaine : "Un ou deux jours par semaine de télétravail seraient parfaitement suffisants, estime Cécile Dhumes. Nous avons un besoin permanent d'interactions : nous sommes des êtres sociaux. Les conversations nous nourrissent de façon affective, émotionnelle : cela fait partie du bien-être."

À défaut de s'adresser à ses collègues, la plupart des télétravailleurs se sont tournés vers leur cercle familial. Quelque 68 % des professionnels sondés ont estimé que le télétravail a permis de concilier plus facilement vie personnelle et vie professionnelle. "Pour certains, le télétravail a permis de se recentrer sur le cercle familial : le temps qui n'est pas passé dans les transports est mis à profit pour s'occuper de sa famille."

Un sentiment d'autonomie

Un sentiment à relativiser toutefois, selon Cécile Dhumes : "C'est très subjectif, estime la psychologue. Lorsque l'on travaille de chez soi, les tâches sont à portée de main. Il peut y avoir cette tentation de poursuivre son travail sur son temps personnel. Pour éviter cette emprise, il y a un travail à faire sur soi-même."

Dernier élément, durant le confinement, le télétravailleur a pu gagner en estime de soi : "On va reconnaître le salarié pour son travail, on ne va pas vérifier sa production, expliquent Nadezhda Butakova et Sophie Cot Rascol. Le télétravail a permis de mettre en exergue cette demande de confiance et d'autonomie." Selon Empreinte Humaine, 70 % des personnes sondées estiment qu'ils étaient pleinement autonomes dans le cadre de leur travail. De quoi, grâce au télétravail, changer considérablement les rapports qu'entretient un salarié avec sa hiérarchie ? L'avenir le dira.